

MON ENFANT A ÉTÉ EN CONTACT AVEC UN CAS POSITIF

Que faire si mon enfant a été en contact avec une
PERSONNE POSITIVE AU SEIN DU FOYER FAMILIAL ?

Mon enfant est en maternelle.

Pas de test.



Votre enfant n'a pas de symptôme et la personne positive peut être isolée des autres membres du foyer : l'enfant peut retourner à l'école 7 jours après le dernier contact avec la personne infectée.

Votre enfant n'a pas de symptôme et reste en contact avec la personne positive (ex: un parent est positif): votre enfant pourra retourner à l'école 7 jours après que la personne infectée ait été autorisée à mettre fin à l'isolement à domicile (donc après 14 jours).

Si votre enfant développe des symptômes pendant la quarantaine, il est considéré comme positif. Il peut revenir à l'école au plus tôt 7 jours après le début des symptômes, à condition qu'il n'ait pas de fièvre ni aucun autre symptôme pendant les 3 derniers jours précédant son retour.

Mon enfant est en primaire ou secondaire.

Votre enfant doit rester en quarantaine pendant au moins 7 jours. Il sera testé à partir du 5ème jour après le dernier contact à risque.



RÉSULTAT
NÉGATIF

Votre enfant peut retourner à l'école, 7 jours après le dernier contact à risque. Aucun certificat d'autorisation de retour à l'école n'est nécessaire.

RÉSULTAT
POSITIF

Votre enfant doit rester à la maison.

S'il n'a pas de symptôme, il pourra retourner à l'école après 7 jours de quarantaine à partir de la date de prélèvement du test.

S'il développe des symptômes pendant la quarantaine, il ne peut revenir à l'école que 7 jours après le début des symptômes, s'il n'a pas de fièvre ni aucun autre symptôme pendant les 3 derniers jours précédant son retour.



La semaine qui suit la quarantaine, vous devez rester vigilant et surveiller l'apparition de symptômes, appliquer des mesures d'hygiène strictes et limiter les autres contacts tels que les activités extra-scolaires, contacts avec les personnes fragiles (par ex. les grands-parents, etc.).